

Accueil périscolaire

Ouvert aux enfants scolarisés sur la commune

L'Accueil Périscolaire (APS) est situé à 50m des écoles de la commune.

Il accueille les enfants :

- le matin à partir de 7h30 (petit déjeuner possible jusqu'à 8h00)
- le soir jusqu'à 18h45 (un goûter est servi de 16h15 à 16h45)

Au-delà, pénalité de retard au 1/4 d'heure.

Les enfants, répartis par tranche d'âge maternel et élémentaire, disposent d'espaces adaptés à leurs besoins (ludothèque, bricolage, lecture etc...).

L'équipe d'animation propose des activités en autonomie ou encadrées, des projets d'animation, du sport... pour faire de cet accueil un véritable temps de loisirs éducatifs.

Les parents sont accueillis dans le hall par un membre de l'équipe d'animation pour vous orienter, vous passer ou recevoir des informations, échanger avec vous sur la journée de votre enfant...



Portail Famille

Gérez vos réservations

[ACCÉDER AU PORTAIL](#)

Rentrée scolaire 2019-2020

Inscription et réservation du mercredi 10 juillet au vendredi 19 août 2019 :

- Soit directement depuis le [portail famille](#)
- Soit en complétant les informations du document pré-rempli distribué dans les cartables fin juin (réinscription). **À**



retourner avant le 19 juillet 2019.

- **Première inscription** = [document à remplir](#) et à **retourner au plus tard le 19 août** (1 document par enfant)

Téléchargements



Dossier 1ère inscription 500 Ko

2019-2020



Règlement Périscolaire 694 Ko

2019-2020

Contact

📍 Directrice : Annick GRELET

8, rue du Prieuré

44690 Château-Thébaud

☎ 02 28 21 34 66

✉ periscolaire@chateau-thebaud.fr